

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 23 octobre 2018

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 11/10/2018

Présents : 17

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés: Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 24 juillet 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le VINGT QUATRE JUILLET à dix heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), **JN.BADENAS** (CdC Sud Hérault), **G.BARO** (CdC Les Avant-Monts), **JP.BERRAUD** (CdC Du Minervois au Caroux), **J.CABROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **MA.EDO** (CdC Grand Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Du Minervois au Caroux), **N.ETIENNE** (CdC Les Avant-Monts), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **M.OLMOS** (CdC Du Minervois au Caroux), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **S.QUEROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **B.SALETES** (CdC Grand Orb).

Excusés:

R.BASCOUL (CdC Grand Orb), **B.BOSCH** (CdC Sud Hérault), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **Y.CASSILI** (CdC Grand Orb), **G.DALERY** (CdC Grand Orb) représenté par **B.SALETES**, **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts) **C. MORGO** (Conseil Départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental) représentée par **MP.PONS**, **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **L.SALLES** (CdC Grand Orb) représenté par **MA.EDO**, **H.SOLA** (CdC Du Minervois au Caroux), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

L.ABADIE (Pays HLV), **A.BOISARD** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **S.HERPSON** (Pays HLV), **M.HUET** (Pays HLV), **JP.MATEO** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV), **E.RUBIELLA** (Pays HLV), **M.PIMENTA** (PAYS HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 10 heures, le quorum étant atteint.

« Depuis le début de l'année, deux agents ont rejoint le Syndicat mixte :

- Mickaël Huet, chargé de mission qui vient renforcer l'équipe du programme d'intérêt général sur son volet développement durable
- Emmanuelle Rubiella, chargée de mission musées. Arrivée au début du mois de juillet, elle a pu rencontrer élus et partenaires dans le département et commencer à visiter plusieurs musées.

Au mois d'août, c'est Thomas Lejay qui rejoindra le Pays sur un poste de chargé de mission agricole. Il viendra appuyer la dynamique engagée sur les plantes à parfum aromatiques et médicinales.

Depuis le dernier comité syndical, nos travaux ont porté :

- sur l'élaboration du contrat local de santé 2
- sur le lancement des « temps du patrimoine », temps culturel du Pays d'art et d'histoire

- sur la tenue de réunions stratégiques (comités de pilotage SLODT, oenotourisme, façades....) mais également une conférence des présidents et deux réunions sur les programmes européens Approches Territoriales Intégrées et Leader.
- un gros travail a porté sur l'écriture du contrat région/territoire qui donnera lieu à un comité de pilotage ce jeudi. Une annexe financière complètera le contrat cadre et devrait permettre de venir en appui des projets communaux ou communautaires.

Je tiens à dire que pour la première fois, le territoire va bénéficier de trois contrats appuyant les projets structurants :

- le contrat avec le Département, contrat signé chaque année depuis la création du Pays,
- le contrat de ruralité, pour la 2^{ème} année, contrat avec l'Etat et le territoire,
- le contrat Région/Pays.

Je voudrais souligner que dans ce cadre, le Pays joue pleinement son rôle dans le sens où il accompagne en ingénierie tous les projets structurants.

Si mes propos introductifs n'appellent pas de remarques ou de questions, je vous propose d'aborder l'ordre du jour du comité syndical. »

L'ordre du jour est abordé par la présentation et l'examen des rapports.

2018-24-07-01 Procès verbal du 27 mars 2018, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 27 mars 2018 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2018-24-07-02 Modification du tableau des effectifs, rapport présenté par Yves Fraïsse : la modification porte sur la titularisation d'un poste d'attaché territorial. Cet agent « Laure Abadie » est félicité pour le travail mené sur le territoire en direction notamment des maisons de santé. Yves Fraïsse précise « que cet agent a acquis un véritable savoir-faire qu'elle déploie avec efficacité sur le territoire ». Le rapport est adopté à l'unanimité.

2018-24-07-03 Avenant au Contrat Local de Santé, rapport présenté par Josian Cabrol : le contrat local de santé s'est terminé en 2017 ; depuis dans le cadre du projet régional de santé, le contrat local de santé 2 se construit avec les partenaires. L'avenant pose le cadre de la continuité. L'assemblée valide le rapport à l'unanimité.

2018-24-07-04 Approches Territoriales Intégrées – Lancement de deux appels à projets sur les mesures A4 et 5B, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le Syndicat mixte a été retenu sur l'appel à projets régional sur fonds FEDER « Approches Territoriales Intégrées » et a obtenu une enveloppe réservataire de 1 438 709 € et souhaite lancer deux appels à projets :

- Appel à projets pour soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone » notamment via les énergies renouvelables (enveloppe 194 000 €)
- Appel à projets pour favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention des risques » plus spécifiquement liés aux inondations (enveloppe 70 520 €).

Les appels à projets seront lancés début septembre. Le comité valide le rapport à l'unanimité.

2018-24-07-05 Culture : Orchestre du Pays – Création « La révolte des vigneron 1907 », rapport présenté par Norbert Etienne : le rapport présente le projet de la nouvelle création qui s'appuierait sur la révolte des vigneron 1907. Norbert Etienne rappelle que le premier spectacle du Pays en 2007 pour le centenaire avait donné lieu à une création « le clairon du gueux ». Il s'agit aujourd'hui de retraiter l'œuvre historique en lançant une consultation pour concevoir une nouvelle version de ce spectacle qui serait joué en 2020. Norbert Etienne rappelle l'activité de l'Orchestre « si vous êtes proche de gens qui chantent, qui jouent, dites-leur que l'Orchestre peut les accueillir. C'est une aventure sociale qui est ancrée dans notre patrimoine historique et bâti. ». Kléber Mesquida, demande si une version condensée de 10 à 15 minutes pourrait s'envisager dans cette nouvelle création pour croiser cette démarche avec l'Oenotour. Le comité valide le rapport en intégrant la proposition du président du département dans le cahier des charges.

2018-24-07-06 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : convention de partenariat et annexe financière 2018 avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux, rapport présenté par Jean Arcas : dans le cadre de l'OGS, une convention de partenariat est signée chaque année avec la Communauté de Communes. Cette convention de partenariat et son annexe financière 2018 (ci-annexées) ont pour objet de préciser les finalités de la démarche OGS, les conditions à remplir pour pouvoir mettre en œuvre l'OGS, le périmètre de l'OGS, les missions du Pays HLV en tant que structure porteuse/gestionnaire de l'OGS, les moyens dédiés à l'OGS (moyens humains, budget annuel de fonctionnement), les modalités d'implication de la Communauté de Communes dans l'OGS. Josian Cabrol, président de la communauté de communes « Du Minervois au Caroux » insiste sur la communication nécessaire « pour affirmer que l'opération impacte un territoire plus vaste que Minerve ». Kléber Mesquida insiste sur l'importance de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » précisant « l'OGS est importante pour les communes, la communauté de communes, très important pour le Pays et essentielle pour le département. C'est le département de France qui a le plus d'opérations grands sites. Cela renforce l'attractivité du territoire. Ces démarches demandent des efforts en termes qualitatifs mais cela ne peut

être que bénéfique sur le long terme. J'aimerais pouvoir assister au prochain comité de pilotage pour redire la vision départementale. ». Martine Olmos, vice-présidente du Parc naturel régional du Haut-Languedoc intervient pour présenter une action en cours dans le cadre de l'OGS. IL s'agit d'une étude pour l'élaboration d'un Plan Paysage. La phase de diagnostic vient d'être rendue ; « le document conséquent et illustré est abordable et à la portée de tous. Le bureau d'études a obtenu les félicitations des services de l'Etat et du Département. C'est vraiment un document de base qui permet de voir l'attrait et les richesses de nos paysages ».

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2018-24-07-07 Appels à projets régional : numérique et innovation, rapport présenté par Jean-Noël Badénas : l'appel à projets lancé par la région « numérique et innovation » peut permettre de promouvoir le territoire et la destination par le biais de nouvelles technologies : application avec parcours de découvertes, visites virtuelles et immersives favorisant les démarches de structuration, telles que les labels Pays d'Art et d'Histoire, Vignobles et Découverte et Pôle de Pleine Nature. Le coût total de l'opération s'élève à 70 600 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de l'Union européenne pour 24 710 €, de la Région Occitanie pour 31 770 €, le solde étant apporté en autofinancement par le Pays pour 14 120 €.

Précisée mais soulignée par Josian Cabrol, cette démarche doit s'appuyer sur une véritable co-construction avec les intercommunalités, les offices de tourisme, les sites et équipements patrimoniaux et prestataires pour rendre l'offre de tourisme globale et thématique. « Il faut éviter des tensions entre structures et techniciens mais l'outil paraît nécessaire ».

Pour Daniel Galtier « en rencontrant tous les offices de tourisme, nous sommes arrivés à un document partagé pour mutualiser certaines actions entre offices de tourisme et Pays. La situation me paraît plus claire. Le Pays représente une identité, je pense qu'il est pertinent de communiquer sous cette bannière. »

« Hérault Tourisme, partenaire du Pays va mettre en place le wifi territorial qui est un service complémentaire » précise Kléber Mesquida.

Jean-Noël Badéna, souligne que l'on « est dans le bon sens et, aujourd'hui, travailler ensemble communautés/Pays est une véritable force. » Le rapport est adopté à l'unanimité.

2018-24-07-08 Projet de coopération transnationale, rapport présenté par Daniel Galtier : dans le cadre du développement touristique, une démarche réfléchie avec les Groupes d'action locale de plusieurs pays dont la Bulgarie porte sur la création de produits touristiques et d'outils numériques de médiation à destinations de croisiéristes du port de Sète. Le coût de l'opération pour cette phase préparatoire (organisation et conception du projet, accompagnement et coordination internationale, frais de déplacements) s'élève à 80 000 € et il est demandé une participation de 20 000 € par territoire dont le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, somme qui pourrait être mobilisée sur les fonds LEADER dédiés à la coopération. L'assemblée valide le rapport à l'unanimité.

2018-24-07-09 « Montagnes du Caroux » : dossier collaboratif FEDER Massif central Pôle de pleine nature, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le pôle de pleine nature est un plan d'actions collectif sur 5 ans (2017-2021) qui permet de mobiliser des financements européens (fonds FEDER). Pour faciliter la mise en œuvre du pôle de pleine nature, il a été proposé de regrouper plusieurs projets en un seul dossier dit dossier collaboratif. Le porteur du dossier « le Pays » reçoit alors la subvention globale pour la redistribuer ensuite à chaque maître d'ouvrage concerné.

Le Pays Haut Languedoc propose d'être le chef de file du dossier collaboratif regroupant, les actions des partenaires suivants :

- Parc naturel régional du Haut-Languedoc : accompagnement des acteurs de pleine nature
- Communauté de communes du Minervois au Caroux : création d'une falaise école à Saint-Pons-de-Thomières
- Club d'escalade Caroux Montagnes : création d'une falaise école dans les gorges d'Héric
- Les marcheurs du Caroux : achat d'un véhicule hybride ou électrique
- Kayak Tarassac : développement du raft
- Terra : achat d'un fauteuil tout terrain et promotion
- Elastique Bungee : saut à l'élastique accessible à tous
- Comité départemental de spéléo : Valorisation de la grotte de Julio
- OcciVélo : achat de VTT électrique.

Le coût total de l'opération s'élève à 123 849 €, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de l'Union européenne pour 48 803 €, de la Région Occitanie pour 3375 €, pour le Département de l'Hérault pour 10 249 €, le solde étant apporté en autofinancement pour 61 422 €.

L'assemblée valide ce rapport à l'unanimité.

2018-24-07-10 Programme européen LEADER, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le rapport porte sur deux points : l'évaluation de la programmation à mi-parcours du programme Leader et les dysfonctionnements liés au programme. Le rendu de l'évaluation a été présenté au Comité de programmation LEADER le 7 juin dernier. La programmation des projets réalisés entre décembre 2016 et juin 2018 a validé 48 projets et attribué 84 % de la dotation initiale FEADER et 99 % des dotations affectées aux quatre axes stratégiques. Le portefeuille des 47 projets, susceptibles d'être programmés dans la deuxième partie du programme LEADER, représente des besoins financiers correspondant à une dotation complémentaire FEADER de

1 154 764 €. L'assemblée prend acte de l'évaluation et se propose d'adresser deux courriers à la présidente de la région cosignés par le président du GAL et du Pays pour demander la dotation complémentaire et alerter sur les dysfonctionnements.

2018-27-03-11 **Mise en ligne du « site des labels », le site touristique Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Daniel Galtier** : ce rapport est un porté à connaissance. Le site www.haut-languedoc-vignobles.com va contribuer à la promotion de la destination « Haut Languedoc et Vignobles » et des diverses démarches engagées (V&D, PPN, PAH). Des liens sont dédiés aux quatre offices de tourisme du territoire avec plusieurs pages consacrés aux OTI et renvoi vers les sites des OTI. C'est aussi un outil qui accompagne les autres actions marketing, en particulier celles liées aux réseaux sociaux : ces derniers sont des créneaux parfois plus efficaces de diffusion mais le site reste la plateforme, support de l'information.

2018-24-07-12 **Demande de subvention sur l'ingénierie territoriale 2018 auprès de la Région Occitanie, rapport présenté par Jean Arcas** : dans le cadre de sa politique sur l'aménagement du territoire, la Région Occitanie souhaite contractualiser avec les Territoires de Projets. Un appui financier peut être apporté sur le montage du contrat cadre et l'accompagnement du contrat, l'ingénierie sur la politique globale des centres anciens et centres-bourgs, le développement durable et la transition énergétique, le portage et l'ingénierie de projets sur les programmes européens : Leader et Approches territoriales intégrées, la participation et la contribution aux deux instances territoriales : Parlement de la Montagne et Assemblée des territoires. Le budget total dédié à l'ingénierie est donc de **170 187,69 €** avec deux plans de financement dissociés : un plan de financement spécifique sur les fonds européens Leader et un plan de financement spécifique contrat.

Le budget du Groupe d'Action Locale pour 2018 est donc de **84 905,12 €** pour lequel les financements suivants ont été sollicités auprès du Conseil départemental et de la Région Occitanie pour 8490,51 € et de l'Union Européenne pour 67 924,08 €, l'autofinancement étant de 0,02 €.

Sur le contrat spécifiquement, le budget du contrat 2018 est de **85 282,57 €** pour lequel le financement suivant pourrait être sollicité auprès de la région Occitanie de 68 226,06 €, l'autofinancement étant de 17 056,51 €. Le rapport est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.